

1. Identification du puits			
Nom du puits	Huttes militaires de Longueuil		
Numéro du puits	A056		
MRC	Longueuil		
Municipalité	Longueuil		
Numéro de lot	53-54		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Myriam Cadotte		
Inspecteur	Johnson Predin		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-07-18		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	9h15 à 9h45		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	28		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1	53-54	53-54	53-54			
2						
3						
4						
		Témoignages				
1	53-54					
2						
3						
4						



5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Béton / Bitume		

7. Indices en surface d'anciens forages					
Туре	Mode de récupération suggéré				
Aucun					
Commentaires					

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,5439167	-73,5001389	Oui		
SIGPEG	45,5425401	-73,4993965	Oui		

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Aucune observation				
Commentaires				



10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	S Description		Commentaires		
Element a vernier	Description	-	Commentanes		
Tête de puits					
Évent de surface					
Profondeur des tubages					
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage					
Présence de ciment					
obturant le tubage					
Test de l'eau savonneuse					
Panneau d'identification		<u> </u>			
Les coordonnées GPS de					
précision ont été prises					
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent	.				
#1 À l'intérieur de 50 centime					
#2 À l'intérieur de 50 centime	ètres				
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres #4 À 4 mètres					
	- > 11 - / 1 - 1 - 0 >				
		-	nesures aux 4 coins cardinau	•	
jusqu'a un	1 maximum de 75 m et a tou	ites places ou o	des indices de migrations son	it visibles	
		Commentaires			
Aucune observation		Commence			
Addition observation					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations					
Éléments	Constats	Commentaires			
Le puits est localisé visuellement	Non				
Risque pour l'environnement	Non-applicable				
Reprendre la recherche	Non				
Statut	Non-localisable				
Coupe du tubage	Non-applicable				
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable				
Pancarte	Non-applicable				
Prochaine inspection recommandée					
Autre					
Conclusion					

Conclusion

L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Une recherche documentaire complète a été réalisée et plusieurs inspections complètes ont étés effectuées et le puits n'a pas été localisé. . Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Le puits est probablement situé sous un développement résidentiel et n'a pas été localisé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-localisable.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Myriam Cadotte	53-54	2020-02-17
Inspecteur		
Johnson Predin	53-54	
Inspecteur		2020-02-14
	Signature de la vérification (13)	•
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-13
Pierre-François Côté	53-54	2020-02-13
Inspecteur		

Photos de l'inspection

Photo 1 Vue à l'emplacement du point GDH	
	2019.07.18



Photo 2
Vue à l'emplacement du
point SIGPEG



Photo 3

Deuxième vue à
l'emplacement du point
SIGPEG

